

Le Courrier du Canada.

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPERE ET J'AIME.

Feuilleton du " Courrier du Canada. " 1er DECEMBRE 1875.

UNE SAISON A SPA.

[SUITE.]

Notre conversation fut interrompue, dans cet instant, par l'arrivée de madame de Villiers. A l'expression de ses regards, au sourire qui se jouait sur ses lèvres, je soupçonnai que le soin de sa toilette ne l'avait pas absorbée au point de ne pouvoir prêter quelque attention à mon entretien avec le comte, entretien dont le résultat devait l'avoir satisfaite.

Quant à mes propres impressions, je t'assure, Léocadie, qu'il m'eût été difficile de les bien définir. Je ne crois pas que Valentine rende un époux heureux ; elle a plutôt besoin d'admiration que d'affection. Je ne pouvais donc intérieurement que féliciter le comte de renoncer à elle ; mais il me restait la pénible tâche d'éclairer sur ce point un esprit orgueilleux qui me rendrait peut-être responsable du fâcheux résultat de ma mission. Quoi qu'il en fut, je sentais le désir de me délivrer promptement de toute préoccupation à ce sujet, et je priai madame de Villiers de vouloir bien me dispenser de l'accompagner, parce que j'avais à écrire.

Une lettre me paraissait, en effet, préférable à une communication verbale ; mais je n'ai pas besoin de te dire quel soin j'apportai à en mesurer les expressions. J'insistai sur ce point, que la conversation que j'avais eue avec le comte n'avait paru nullement préméditée et laissait parfaitement intacte la dignité de mademoiselle de Montferand. Ma lettre écrite, je me hâtai de l'envoyer par un domestique de l'hôtel. Valentine lui dit d'abord d'attendre dans le cas où je demanderais une réponse ; puis, en la questionnant, elle apprit que madame de Villiers était sortie avec le comte, que, par conséquent, j'étais seule, et, à mon grand déplaisir, je la vis arriver avec mon message. Elle paraissait fort agitée, et me pressa de questions pour que je lui fisse connaître dans ses moindres détails mon entretien avec monsieur de Lucknow ; mais j'opposai à ses instances un refus positif ; je ne voulais ni infliger cette cruelle mortification à son amour-propre, ni trahir d'une façon peu loyale la confiance de monsieur de Lucknow. J'eus donc à supporter tout à tour des prières, des reproches, qui méritaient également pénibles, mais qui ne purent ébranler ma résolution. Je me sentis blessée à mon tour de cette insistance, qui cachait peut-être un doute sur ma véracité, et je finis par engager mademoiselle de Montferand à charger quelque autre personne de sonder les intentions du comte.

C'était déjà trop d'une fois, ajouta-t-elle en relevant fièrement sa tête, et il ne me reste plus qu'à prier mademoiselle de Savenay d'oublier tout ce qui s'est passé à ce sujet.

Je lui en fis très-volontiers la promesse, et nous nous séparâmes un peu froissément.

Ce départ précéda de quelques minutes le retour de monsieur de Lucknow et de notre vieille amie, et je m'en applaudissais, quand cette dernière me demanda, un peu perfidement, si elle s'était trompée en croyant reconnaître mademoiselle de Montferand dans une personne qui sortait de l'hôtel, au moment où le comte et elle en approchaient.

Cette question me contraria à tel point que je me sentis aussitôt le visage tout en feu. Le comte a dû certainement s'en apercevoir ; mais il eut la délicatesse de me dispenser de répondre en appelant l'attention de madame de Villiers sur un autre sujet.

J'ai appris plus tard de ma vieille amie que monsieur de Lucknow lui avait confessé avoir reçu, quelques jours auparavant, deux visites qui l'avaient singulièrement surpris. La première était celle du capitaine d'Imbert, qui lui avait loyalement avoué son affection pour Valentine, mais en protestant toutefois contre le ridicule dessein de défendre d'anciens engagements les armes à la main. Il se croyait certain d'ailleurs que sa cousine l'aimait encore, quoiqu'elle lui refusât sa main, et il suppliait le comte de renoncer à tous projets d'union qui n'aboutiraient qu'à faire trois malheureux.

que cette démarche franche, loyale, lui avait donné du caractère du jeune officier une meilleure opinion que celle qu'il en avait eu précédemment. Cependant, il s'était refusé à lui faire toute promesse positive.

La seconde visite était celle de madame d'Imbert, et il n'est pas besoin d'ajouter qu'elle se proposait un but diamétralement opposé. Tout en protestant que sa pupille ignorait la démarche qu'elle faisait à cette heure, madame d'Imbert la montra profondément peinée du changement qui paraissait s'être opéré dans les sentiments du comte, une tendresse toute maternelle, comme celle qu'elle porte à Valentine, rend, en pareil cas, clairvoyante, et madame d'Imbert avait deviné les poignants regrets qu'on s'efforçait vainement de dissimuler.

Il fallait en finir avec une telle situation, et monsieur de Lucknow n'a pas hésité à déclarer à madame d'Imbert, que, mieux éclairé qu'elle sur les véritables sentiments de sa pupille, et comprenant d'ailleurs qu'il n'existait aucune sympathie dans leurs goûts et caractère, il avait cru plus prudent de renoncer à toutes prétentions à sa main.

Depuis ce jour, mes relations avec Valentine sont devenues plus rares et plus froides. Elle a trop de tact pour en venir à une rupture complète ; mais je la soupçonne de nourrir contre moi, un vif ressentiment, que j'ai la conscience, du moins, de ne pas mériter.

Le capitaine d'Imbert est encore ici ; peut-être a-t-il obtenu une prolongation de congé ?

La figure de Valentine porte souvent les traces de préoccupations pénibles, et, en la voyant danser l'autre soir, je me suis rappelée ce qu'elle m'a dit elle-même des épines qui se cachent parfois sous les fleurs dont son front est orné.

O Léocadie, combien je préfère ma vie obscure, dont mes amis seul prennent souci, à l'éclat qui environne cette belle personne ! Qu'est-ce donc qu'une grande beauté, d'incontestables talents, l'admiration de la foule, s'ils sont impuissants à assurer notre bonheur ?

Une scène motivée par l'imprudence de mademoiselle Vandercove, et qui aura, je le crains, de funestes suites, s'est passée hier dans le salon de verdure qui termine la promenade de sept heures.

[à suivre.]

L'Adresse de l'Épiscopat bavarois.

Les archevêques et évêques bavarois ont envoyé, en date du 4 novembre, une Adresse au roi Louis II, annoncée par le télégraphe.

Dans ce document, qui est très volumineux, l'épiscopat bavarois exprime tout d'abord, en sa qualité de légitime représentant de l'Eglise catholique en Bavière, une inébranlable confiance en leur catholique roi, qui, dit l'Adresse, daignera écouter avec toute sa grâce et sa bienveillance, les prières et représentations respectueuses de son épiscopat.

Cette confiance inébranlable, dit l'Adresse, est encore augmentée par le fait que les soussignés pasteurs supérieurs, libres de tous intérêts et tendances terrestres et temporels, libres surtout des prétendues tendances hiérarchiques qu'on leur impute à chaque instant, ne cherchent, en conscience et en fait, que la plus grande gloire de Dieu, la fécondité salutaire de la vie religieuse, ainsi que le salut temporel et éternel du peuple catholique.

C'est une chose indéniable que sur notre patrie allemande un souffle, entièrement hostile à l'Eglise catholique, a fini par régner en maître. Le monde entier le sait, on ne saurait le nier, parce qu'une série d'actes et de démonstrations publiques est là pour le prouver. Que l'on donne n'importe quel nom à ce que l'on persécute et combat, les blessures et les coups portés frappent toujours l'Eglise et le peuple catholique dans leurs intérêts les plus sacrés.

Malheureusement, ce souffle ne s'est pas arrêté à la frontière de notre patrie bavaroise. L'Eglise et le peuple catholiques bavarois ont dû éprouver aussi cette inimitié qui règne en maître et qui leur a causé la plus grande douleur. Les soussignés sont remplis de la plus amère tristesse, préoccupés qu'ils sont de la pensée assez justifiée que le présent ne soit peut-être que le commencement d'un avenir plus triste encore, où la Bavière sera encore davantage entraînée dans le tourbillon des forces ennemies de la religion et de l'Eglise.

Sa Majesté ne peut pas en vouloir

aux soussignés archevêques et évêques du royaume, si, se rappelant la tradition presque millénaire de la maison régnante, ils recommandent de laisser vivre et accroître l'Eglise catholique, inséparablement liée au salut du peuple bavarois ; s'ils demandent la cessation des mesures qui ont déjà causé de grands préjudices, et qui, si elles étaient encore développées, porteraient les coups les plus sensibles au salut public.

L'Adresse traite ensuite de trois points principaux, au sujet desquels l'épiscopat se plaint amèrement.

Elle parle d'abord de la situation des vieux-catholiques vis-à-vis de l'Eglise :

Que Votre Majesté daigne ordonner, que le ministère établisse dorénavant une différence entre la secte des vieux-catholiques et de l'Eglise, différence exigée par la vérité et la justice. Que Votre Majesté ordonne aussi que le ministère s'y conforme dans toutes les questions sur les droits et la propriété de l'Eglise.

Le second point principal traité par l'Adresse est la conduite du ministère à l'égard de l'Eglise, quand il s'agit des questions scolaires. L'épiscopat se plaint que le gouvernement s'efforce de lui retirer, de plus en plus, toute influence sur les écoles en violation du droit incontestable de l'Eglise.

Il demande ensuite que le roi ordonne au ministère le lever tous les obstacles qui s'opposent au légitime exercice de cette action, et de prendre toutes les mesures, propres à développer l'éducation chrétienne et catholique, — un des plus grands biens d'un état chrétien. — L'épiscopat rappelle aussi les écoles secondaires au point de vue de l'enseignement religieux, et prie le roi d'ordonner qu'il y soit porté remède.

Il touche ensuite un mot du scandale qui se remarque en ce que l'on tient éloignés des chaires publiques les professeurs et les candidats, qui ont de profondes convictions catholiques, partagées par la majorité du peuple bavarois.

Le troisième point se rapporte aux dangers courus par les ordres et congrégations catholiques, menacés de suppression. L'épiscopat supplie le roi de s'opposer de toutes ses forces à l'extension de la loi du 4 juillet 1872, concernant la suppression de la compagnie de Jésus et d'empêcher avec toute l'autorité royale une imitation quelconque de la loi prussienne du 31 mai 1875, qui supprime tous les ordres et congrégations catholiques. Ce mémorable document conclut comme il suit :

Majesté royale, ce sont vos plus fidèles sujets, poussés par le plus sévère devoir de leurs fonctions sacerdotales, qui vous soumettent dans la présente Adresse quelques-uns des principaux griefs de l'Eglise catholique. Que le cœur juste et bon de notre roi reconnaisse en notre voix le cri de détresse poussé par le peuple catholique tout entier.

- Nous sommes de Votre Majesté, etc.
- † Grégoire, archevêque de Munich Freyding.
- † Frédéric, archevêque de Bamberg.
- † Ignace, évêque de Ratisbonne.
- † Pancrace, évêque d'Angsbourg.
- † François-Léopold, évêque d'Eichstaett.
- † Valentin, évêque de Wurzburg.
- † Daniel-Boniface, évêque de Spire.
- † Charles, vicaire capitulaire, administrateur du diocèse de Passau.

France.

Paris, 6 Novembre 1875.

La peur pèse sur le monde. Berne a été au devant des désirs de celui qui l'inspire. Le Quirinal ne se sent pas à l'abri de toute inquiétude quoiqu'il soit garanti par les Alpes et qu'il passe pour ami ; mais, s'il n'ose pousser au dernier degré la persécution de l'Eglise, c'est qu'il a ses raisons. L'Autriche-Hongrie dont le nom révèle un dualisme et le panslavisme ; voulant se donner encore les airs d'une alliée, elle attendait que la Russie eût pris le rôle d'arbitre de la paix européenne ; l'entrevue de Berlin l'a servie à souhait, sans toutefois la tranquilliser pour le fond. La Hollande, en ce moment, met à profit l'exemple de la Belgique sa voisine. Celle-ci, nous le voyons chaque jour, est dans des trances perpétuelles ; l'on peut même se demander jusqu'où iront ses concessions quand, à l'égard des évêques et des pèlerins, elle accorde peut-être plus que l'ombageux voisin ne demande, c'est-à-dire autant que le libéralisme du pays exige.

L'Angleterre, enfin, toute protégée qu'elle est par les flots de l'Océan,

n'est pas exempte d'appréhensions. M. de Bismark intervient en maître chez le peuple belge, à l'indépendance duquel il est si intéressé ; il convoite la marine et par suite les colonies hollandaises ; il songe probablement déjà à envelopper la Suisse dans le Zollverein et à étendre ensuite l'union douanière à la Hollande, sinon à la Belgique. Or, la Grande-Bretagne sait à quoi s'en tenir sur le système prussien. Le Zollverein, pour les Etats secondaires de l'Allemagne, a toujours prélué à la prussification des monnaies, des poids et mesures et de la législation commerciale ; de là à la prépondérance de l'Etat le plus puissant sur le plus faible, à l'absorption morale de celui-ci, et finalement à une alliance offensive et défensive, il n'y a que quelques pas. Voilà pourquoi la peur pèse sur le monde et que ministres et souverains semblent, dans tous leurs actes, être pris de vertige.

Dans cette énumération, la France est omise à dessein. Pourtant c'est elle que l'on veut intimider. La France craint, il est vrai, son puissant adversaire. Mais ce qui a peu chez nous, ce n'est pas tant la France de la tradition que celle des partis et celle de la finance. Je dis celle des partis, parce que les traditionnistes ne sont pas un parti, mais bien le prolongement de ce qu'a été la France pendant quatorze siècles. Chaque parti tremble : le bonapartiste, de reprendre la direction des affaires sous l'inévitable suzeraineté du vainqueur de Sedan ; l'orléaniste, d'être dérangé par une guerre soudaine dans les développements de la république révisable ; et la gauche, de n'avoir pas le temps de transformer la constitution présente en une autre sincèrement révolutionnaire. La finance s'impressionne d'un rien. Le marché est son empire, la Bourse sa capitale. A la première alerte, elle retire son or pour le porter ailleurs ou l'enfourmer prudemment : c'est là tout son patriotisme. Il est bien entendu qu'il s'agit là des joueurs, des agioteurs.

Tout ce qui en Europe, compte pour quelque chose, subit plus ou moins les effets de ce trouble universel. Mais le caractère vraiment singulier de ce phénomène peut-être unique dans l'histoire, c'est la situation de l'Etat même qui inspire cette frayeur. La Prusse est prépondérante ; néanmoins, elle a peur. Une réaction possible contre la pression qu'elle exerce, la crise financière et commerciale qui résulterait d'une nouvelle guerre de quelque durée, la coalition que cette guerre pourrait provoquer, l'insuffisance de sa marine, le danger que courrait sa flotte à peine achevée, la chasse maritime, le soudain mécontentement de quinze millions de catholiques persécutés dans leur foi, la cohésion très problématique des éléments du nouvel empire, enfin un vague sentiment de son impuissance à tenir longtemps le sceptre du monde, tout enlève à la Prusse la confiance dans l'avenir, tout lui donne une fiévreuse agitation.

Se hâter, faire vite, précipiter même les événements de crainte que la fortune ne lui échappe, voilà le mobile qui semble inspirer sa politique inquiète. Elle a peur d'elle-même et des autres Etats ; d'elle-même, car elle enferme en ses vastes limites deux Polonois au moins, plus des sociétés secrètes et le socialisme ; des Etats puissants, si elle ne les engage et ne les compromet dans ses relations diplomatiques ; des faibles, si elle ne les fait trembler, et surtout de la France, quoique notre pays soit divisé moralement et semble incapable, je ne dirai pas d'attaquer, mais d'opposer une forte défense avant dix ans, de la France, malgré tout, parce qu'elle demeure la tête de la civilisation, en dépit de ce qu'on nomme le *kulturkampf*.

Telle est la situation morbide de l'Europe Aussi, le plus malade n'est-il pas le vaincu, mais le vainqueur. Il est beau de triompher, de conquérir, mais pourvu que l'on sache où mène la victoire. Qu'elle pousse à une politique de domination universelle, ou à la tyrannie religieuse, ou en des voies contraires à la tradition, alors elle est fatale, témoin l'exemple de la France de 1792 à 1815. Or, c'est là ce que rassure l'Europe. La politique prussienne sera funeste au nouvel empire pour ces trois raisons. L'unification germanique est une compression ; elle ne représente ni unité de race, ni unité de peuples de même race, ni unité de foi religieuse ; la confédération de ses diverses autonomes très recuées forme la tradition de l'Allemagne et le seul lien possible de ses éléments germano-slaves. La tyrannie religieuse produit des effets tout contraires à ceux

que l'on attend. Enfin la domination universelle est un de ces rêves qui durent autant que le génie ou le bonheur d'un Napoléon. Dieu a fait les nations, nul ne les détruira selon son caprice. La question est donc de savoir comment la Prusse usera de la victoire, si elle saura être modérée ou si elle ira, de propos délibéré, sinon fatalement, jusqu'aux conséquences extrêmes.

La France traditionnelle ne se laisse pas gagner par la panique générale ; malheureuse, elle sait être résignée. Se tenir sur la réserve, se recueillir, séparer lentement, mais sûrement, ses ruines, ne pas engager l'avenir, se garder de toute bassesse et opposer aux provocations d'outre-Rhin un calme imperturbable, telle doit être la ligne de conduite de son gouvernement. Car, si M. de Bismark, par la permission de Dieu, tient le présent, il ne dispose pas de l'avenir. Nous ne sommes plus responsables, regardons faire. Sous Napoléon Ier, pendant quinze ans, nos pères foulaient les peuples aux pieds. Nous subissons aujourd'hui la peine du talion : courbons la tête. Mais, pour être vaincus à notre tour de quelque opinion que nous soyons, nous mettant au-dessus des petits intérêts de parti, ne nous permettons aucune défaillance. Il sied à un grand peuple, fût-il tombé bien bas, de se garder contre la peur.

La France est faible et amoindrie parce qu'elle est corrompue, et corrompue par suite d'un bien être matériel excessif et d'immenses richesses. Que nos ennemis nous aient appaurois, c'est un malheur à certain point de vue, mais un bien si l'infortune nous arrache à l'amollissement. Un peuple fort est pauvre, ou nouvellement enrichi. Un peuple faible est celui qui jouit depuis longtemps de trop de sécurité et de bien-être. Notre réorganisation militaire fait peur à la Prusse, mais à tort. Cette puissance a mis cinquante ans à se relever d'Iéna au point où elle est depuis 1864. Est-ce bien là ce qu'elle craint ? N'est-ce pas plutôt notre réorganisation morale ? Notre relèvement se manifeste en politique par circonspection et une réserve qui ne sont pas toujours dépourvus d'une certaine dignité.

Pour le reste, le repentir le retour à Dieu, l'application au travail, les associations catholiques, la moralisation des ouvriers, la confraternité de toutes classes de la société sont les signes évidents que nous secouons notre funeste léthargie et qu'à l'exemple du mal succède à celui du bien. C'est de cela que la Prusse a peur. Les derniers efforts de la révolution qu'elle réunit pour un assaut suprême contre le catholicisme indiquent l'inefficacité du *kulturkampf* et la nécessité périlleuse de recourir à la persécution. Nous assistons donc à un double spectacle : au delà du Rhin, c'est un ancien ordre de choses qui finit dans un dernier délire, la fausse réforme, mère de la révolution ; en deçà, c'en est un autre à son début, la vraie réforme la rénovation chrétienne. C'est là notre espérance ! ne la sacrifions pas sous le spécieux prétexte d'une prudence menteuse qui serait une lâcheté.

Il importe surtout que nous conservions intacte notre dignité nationale. Que tout soit perdu, admettons, mais que l'honneur soit sauf ! A ce compte, rien ne sera perdu.

Et, sans chercher nos exemplaires dans nos vieilles annales, il suffit de regarder autour de nous. Trois hommes aujourd'hui sont inaccessibles à la peur : un roi, qui a préféré l'exil à son trône, qu'il eût recouvré au prix d'une transaction ; un autre roi reconquérant sa patrie envers et contre tous les potentats ; et le Pape qui, tout prisonnier qu'il est, anathématisa les violateurs de la loi divine comme s'il avait de nombreuses armées pour le soutenir. Ces hommes, ces trois victimes du libéralisme et de la Révolution, demeurent inébranlables. Humbles devant Dieu, simples et fermes en face de leurs adversaires, ils promettent un regard assuré et sur les foules tremblantes et sur ceux qui répandaient la crainte. Eux surtout n'ont pas peur ; car eux seuls s'ont rendus à leur destin.

Les principes qu'ils représentent ne sauraient périr, et c'est à ces principes que les nations, désillusionnées, devront revenir, du moins celles que Dieu jugera encore dignes de vivre. Les principes, survivront à la violence qui les veut détruire et ne peut que les ranimer. La violence est une crise, les principes sont la vie normale. La violence inspire la peur dont elle est possédée elle-même, les principes donnent la confiance et la sérénité.

J. MESSIRE

On commence déjà à s'occuper à Rome du cinquantième anniversaire de la consécration épiscopale de Pie IX, anniversaire qui doit tomber le 21 mai 1877. Bien qu'un an et demi nous sépare encore de cette date mémorable, tout nous fait espérer qu'il sera donné à Pie IX d'en voir le spectacle, dont la joie universelle des catholiques fera la principale, mais non pas l'unique splendeur. Dans un an et demi, il y aura cinquante ans que le pape Léon XII appela Mgr Mastai à l'archevêché de Spolète. Nous croyons que c'est un fait bien rare, sinon sans précédent, qu'un évêque appelé à célébrer les noces d'or de son sacre. Mais Dieu permettra sans doute que cette grâce soit accordée à Pie IX, pour la consolation des fidèles et la confusion de ses ennemis.

—L'aquarium de Brighton vient d'acheter deux lions de mer qui lui sont envoyés de Californie et sont en ce moment en route pour l'Angleterre. On les attend, dit le *Times*, dans une douzaine de jours, et on leur prépare une habitation dans le vaste espace où se trouve déjà l'énorme tortue donnée par la Reine. Le lion de mer de l'Océan Pacifique du Nord atteint une longueur d'environ 8 pieds. Les deux spécimens dont nous parlons n'en ont que 6. Les jambes de derrière de cet animal sont très-développées ; il peut se tenir et même marcher debout.

Les épaulés et le cou sont couverts d'une crinière épaisse et dure qui, avec son naturel sauvage, lui a fait donner le nom de lion de mer. Quoique naturellement timide à la vue de l'homme, quand il est serré de près, on l'a vu attaquer l'équipage d'une barque avec une grande féroce. Il se laisse apprivoiser et s'attache même à ses gardiens : à l'état sauvage, il se nourrit de jeunes phoques, de loutres et de poissons, et nage avec une extrême rapidité.

—On étudie en ce moment un projet, qui s'il est exécuté, aura pour effet de transporter de France en Angleterre, et vice versa les lettres en douze minutes. Le système en question consiste à établir une courroie sous-marine qui reliera Calais à Douvres ; sur deux points seront établies des machines à vapeur qui mettront en mouvement de petits récipients sous-marins, destinés à transporter les précieux colis d'une rive à l'autre.

—Un bon souvenir de l'Ambigu, rapporté par le *Figaro* : Il y avait, en ce temps-là, au théâtre du boulevard Saint-Martin, un régisseur très minutieux, mais que les artistes rendaient fort malheureux. Tous les jours on imaginait, à son intention, quelque farce nouvelle.

On jouait un drame à succès pour les représentations de Mélingue.

Au troisième acte, Mélingue était provoqué en duel par le traître de la pièce.

Mélingue acceptait la provocation, allait décrocher un pistolet d'une panoplie et, se tournant vers le traître, lui disait :

—Vous voyez bien la bougie qui brûle... là-bas... sur cette table... Eh bien ! regardez !

Il tirait et sa balle allait couper la mèche de la bougie qui s'éteignait. Le traître se faisait de la façon la plus simple sur laquelle brûlait la bougie était placée près d'un portant. Dans ce portant, un petit trou à travers lequel le régisseur soufflait la bougie.

Un soir, quelqu'un s'amusa à appliquer sur ce petit trou une pelure d'oignon.

La fameuse scène arrive.

—Vous voyez bien la bougie qui brûle... là-bas... sur cette table... Eh bien ! regardez !

Il tira. Le régisseur souffla. Mais la bougie ne s'éteint pas.

Rires dans la salle.

Mélingue ne perd pas la tête. Se tournant vers le traître, il lui dit :

—Je ne sais ce que j'ai ce soir, je suis moins adroit que de coutume... ma main tremble...

Et passant près du portant il dit tout bas au régisseur :

—Souffle donc, animal !

Puis, ajustant de nouveau, il tira encore.

La bougie ne s'éteint pas plus que la première fois. Nouveaux rires, trépignements. —On a trois coups ! fait galamment le traître.

Le régisseur est stupéfait. Machinalement, la tête perdue, il passe son doigt à travers le trou du portant et fait, sans même s'en douter, tomber la pelure d'oignon.

Mélingue, furieux, ajuste une troi-

sième fois, le régresseur—craignant de ne pas mieux réussir,—souffle violemment, et la bougie s'éteint avant que le coup de pistolet ne soit parti!

CANADA. QUEBEC, 1er Décembre 1875.

SOMMAIRE DE LA PREMIERE PAGE

FEUILLETON.—Une saison à Spa. L'adresse de l'épiscopat bavarois. France.

AUX ABONNÉS.

Tous les journaux ont fait appel à leurs abonnés depuis quelque temps. Nous nous permettrons, à notre tour, d'avertir nos abonnés qui n'ont pas encore payé leur abonnement, de vouloir payer sans délai.

Ainsi, en lisant notre journal ce soir, ayez un petit souvenir de nous, et mettez sous enveloppe le prix de votre abonnement. Après cet acquit de votre dette, votre conscience sera satisfaite, et vous nous obligerez beaucoup.

L'appel.

La chambre sera probablement appelée à se prononcer pour ou contre l'appel dans la cause du Procureur Général Church contre Rollo Middlemiss.

Nous sommes contre l'appel, et la chambre commettrait une faute politique injustifiable si elle se décidait à mettre de nouveau cette affaire devant les tribunaux.

La décision du juge Johnson établit que la province n'a pas été fraudée, que le terrain reçu en échange a la même valeur, nous devrions dire plus, que la terre des Tanneries. Sous le rapport purement matériel, au point de vue commercial la province a donc gagné autant sinon plus qu'elle n'a donné.

Nous considérons la question sous le rapport politique seulement, nous devons nous rappeler que ce terrain possédé par le gouvernement, était destiné à être donné en pur don à deux institutions l'une catholique et l'autre protestante.

Or, ce terrain était insuffisant pour l'objet le but que le gouvernement avait en vue, l'établissement de deux hôpitaux. Il était sans doute de bonne politique pour le gouvernement de chercher à donner pleine satisfaction aux deux croyances, et pour cela il lui fallait acheter ou se procurer par un moyen quelconque un terrain plus vaste.

Vendre le terrain des Tanneries pour en acheter un autre aurait été certainement une mauvaise spéculation, car tout le monde sait qu'un gouvernement paie toujours plus cher qu'un particulier, et le revenu de cette vente n'aurait pas suffi pour acheter un autre terrain plus vaste dans les environs de Montréal.

Il ne restait au gouvernement aucun autre moyen de satisfaire les deux institutions auxquelles il fallait donner du terrain, que d'échanger sa propriété des Tanneries pour un autre terrain presque de double grandeur, et c'est ce que le gouvernement Ouimet a fait.

La Chambre n'est pas destinée à servir les intérêts mesquins de parti, et dans cette question son devoir sacré est la surveillance attentive des intérêts publics.

La province n'a rien perdu, par conséquent elle n'a rien à réclamer. Les deux dénominations religieuses

sont satisfaites, elles ont une part égale suffisante et convenable pour construire chacune son hôpital.

Que voulez-vous de plus? La vengeance?

Poursuivez-les, messieurs, c'est le seul sentiment digne de désespoir et du déshonneur. Mais tel n'est pas le sentiment de la presque unanimité de la chambre locale, nos députés connaissent leurs devoirs, et nous ne doutons pas que comme jeudi dernier, ils prouveront au pays, par leur vote, que le jugement du juge Johnson est la chose jugée, qu'il ne doit pas y avoir d'appel et que l'honneur de nos hommes publics est sauf.

Procès de Caraque.

M. Alexandre Chauveau député de Rimouski fait en ce moment une collecte pour venir en aide aux prisonniers de Caraque. C'est un devoir pour nous canadiens-français de soutenir ces infortunés que la persécution du gouvernement du Nouveau-Brunswick a poussés à la révolte pour revendiquer leurs droits méconnus.

Une souscription est commencée à Montréal, et ici M. Chauveau a déjà réussi à former un bon montant. Nous espérons que chacun s'empressera de donner son obole pour aider des frères malheureux.

Voici la dépêche que M. Chauveau a reçu de M Landry l'avocat des accusés:

"Votre lettre reçue, je réponds par la malle. Nous avons un grand besoin des fonds collectés par vous, car les dépenses sont énormes et la garantie du comité touche à sa fin. Nous comptons principalement sur Québec. Le procès révèle la plus outrageante conduite de la part des constables l'égard des prisonniers. Le sentiment public se révolte à mesure que le procès avance."

Nous ajouterons à ceci les dernières nouvelles que nous recevons sur ce procès important:

"Les derniers témoignages de la poursuite dans le procès de Joseph Chiasson pour meurtre de Gifford ont été entendus samedi dernier et la défense a commencé sa preuve lundi. M. Landry a prononcé l'adresse d'ouverture et il a parlé comme il parle toujours, avec éloquence, avec sens, avec esprit. M. Landry se fait fort de contredire les témoignages de la couronne sur plusieurs points importants et d'exposer les actes des constables sous leur vrai jour. Le savant avocat s'est lui-même rendu sur les lieux, à la maison d'André Albert, pour se rendre compte, de ses propres yeux, des dispositions de la maison, et des marques de la tragédie du 27 janvier. Quelle que soit l'issue du procès, nous aurons la consolation de savoir que rien n'a été négligé par la défense."

Le Concert National.

Ceux qui ont eu le bonheur d'assister lundi soir au grand concert donné à la salle Jacques-Cartier au bénéfice de la Société St Jean-Baptiste, sont unanimes à dire que le succès en a été complet.

La variété du programme, le choix d'artistes déjà avantageusement connus, une salle splendide ornée, le but même du concert entièrement patriotique, tout en un mot, a concouru à rendre cette soirée des plus attrayantes. En dépit d'une température passablement maussade, et de chemins laissant à désirer, la salle cependant était bien remplie. Dans l'assistance, l'on remarquait Son Excellence le Lieutenant Gouverneur, M. Lefavre, consul de France, le Président de la Société St Jean-Baptiste, plusieurs représentants à l'Assemblée Législative et une foule d'amateurs.

Tout le monde se plaît à dire que la salle Jacques-Cartier n'a jamais été aussi richement décorée qu'en cette circonstance. Des drapeaux de toutes les couleurs, quelques autres insignes de notre fête nationale étaient placés de manière à récréer la vue. Il ne faut pas oublier non plus que le comité organisateur avait pourvu à l'état sanitaire de la salle d'ordinaire froide et humide.

A l'ouverture de la séance, M. Rhéaume ancien représentant de St Roch et président de la section St Roch, fit en termes éloquents et patriotiques le récit de la fondation de la Société St Jean Baptiste, et expliqua le but de la soirée.

Nous n'avons plus maintenant qu'à décerner des éloges aux artistes qui ont si généreusement prêté leur concours dans ce concert national. En premier lieu, nous mentionnerons le Septuor Haydn qui a ouvert la soirée par un morceau intitulé "Zampa" de Herold. La popularité dont il jouit et si juste titre nous exempte de formuler des éloges qui sont dans la bouche de tous ceux qui ont le plaisir de l'entendre.

Le Trio d'Attila ainsi que le Supplie du Trouvère de G. Verdi ont été parfaitement rendus par madame Levasseur, M. Plamondon, M. Leclerc, M. Laurent et M. O. Delisle.

L'on a admiré la voix douce et agréable de Mlle. A. Venner dans le chant du "Souvenir." Mlle. E. Levasseur a interprété avec un plein succès la délicieuse romance: "La valse des Réves."

Il serait difficile pour ne pas dire impossible de rendre une chanson comique avec plus de naturel que ne l'a fait M. Lefavre. L'auditoire sous l'empire

d'un rire inextinguible lui a fait les honneurs du rappel.

Un solo de cornet par M. E. Lavigne n'a fait que confirmer la bonne opinion que l'on a de lui.

L'on a admiré la voix souple et juste de M. E. Déry dans l'Hymne à Satan.

M. Laurent a chanté avec beaucoup d'âme la romance patriotique de Sabatier: le Drapeau de Carillon.

Le Chœur des Enclumes chanté par la Société Ste Cécile avec accompagnement d'orchestre a terminé cette brillante fête musicale.

Nous ne pouvons cependant clore cette trop courte notice sans offrir nos félicitations au principal organisateur de ce concert, M. N. Levasseur. Ce monsieur comme tout le monde le sait ne s'est épargné ni le travail, ni la peine pour le mener à bonne fin. Si donc un éclatant succès est une suffisante compensation pour celui qui sacrifie ainsi son temps, M. N. Levasseur a pleinement lieu d'être satisfait.

Nouvelles politiques.

Le Parlement fédéral est prorogé de nouveau au 8 janvier, non encore pour la dépêche des affaires.

D'après Le Phare des Lacs, Riel, l'ancien chef du mouvement de Manitoba, condamné et proscrit par les autorités anglaises du Canada, serait actuellement teneur de livres à Saint-Paul (Minnesota).

Il y a dans la chambre d'Ontario 41 nouveaux représentants sur 88.

L'Hon. Cartwright est arrivé samedi d'Angleterre, après une traversée de 13 jours.

INFORMATIONS.

Le terme de Décembre pour la Gou du Banc de la Reine, ouvre aujourd'hui.

Nous apprenons que J. Z. Desrochers, jeune artiste de talent de cette ville, est parti aujourd'hui pour Kingston [Ontario] pour y remplir la charge d'organiste et de directeur du chœur de cette Cathédrale, que son frère remplissait depuis cinq ans.

Nous souhaitons à notre compatriote tout le succès possible.

Des 5,000,000 de Juifs qui remplissent la surface du Globe, 120,000 habitent l'Amérique, 46,000 la France, 300 l'Irlande, etc.

Durant les derniers huit mois, des armes à feu ont été exportées d'Angleterre pour la valeur de \$321,629 et de la poudre à canon pour la valeur de \$243,282. Don Carlos, les Empereurs de Chine et du Japon, ainsi que le Khédivé en ont fait spécialement une ample provision.

Une commission anglaise scientifique se forme actuellement au Pérou pour examiner les ressources intérieures de ce beau pays.

La flotte mercantile de la France se compose de 12,932 vaisseaux, dont 455, sont des bateaux à vapeur. Les pêcheries sur les côtes emploient 9,250 bâtiments maniés par près de 40,000 matelots.

M. Patin, secrétaire perpétuel de l'académie française, est, dit un journal français, très-souffrant en ce moment.

M. Patin, né en 1793, a quatre-vingt deux ans révolus depuis le 21 août dernier.

Ce mois de novembre que nous terminons, est fécond en éphémérides musicales.

Il rappelle la naissance: de Donizetti (1797), de Bellini (1801), de Spontini (1774), de Garafa (1787).

Et la mort: de Mendelssohn [1847], de Rossini, [1868], de Gluck [1788], et de Schubert [1828].

Une dépêche de Winnipeg annonce qu'il est difficile de s'y procurer des provisions. Les choux se vendent \$1 la pièce.

Chemins de Fer Intercoloniaux.

La table qui suit, fixe les distances de l'Intercoloniaux dans les principales cités des différentes Provinces.

Table listing distances between cities like Toronto, Montréal, Québec, and Halifax via various routes.

Le coût de l'Intercoloniaux est d'environ \$33,000 par mille.

Précieux souvenir

PRÉSENTÉ AU RÉVÉREND J. C. CLOUTIER CURÉ DE CACOUNA.

Le 24 novembre 1875 avait lieu à St. George de Cacouna une de ces fêtes de famille les plus solennelles et les mieux senties. Toute la paroisse entière semblait concourir avec un intraduisible allégresse à la pompe sereine de cette rare

solennité en offrant à leur digne curé, son portrait, et plusieurs autres cadeaux à l'occasion de son entrée à Cacouna. Amour, reconnaissance qui se sont sur tout manifestés par les magnifiques décorations parsemées de sentences significatives, (Ex voto) de vingt cinq belles couronnes suspendues au dessus de la tête du vénérable curé, trouvées et cueillies dans le jardin de ses bonnes œuvres, arrosées des fécondes sueurs de vingt cinq années de labeurs si tendrement cultivées de ses mains, et formées par le sincère attachement de tous: rehaussée par le pieux et imposant sacrifice de la messe offert par le Vénéré Pasteur assisté des Révérends MM. Gagnon et Gagnier; devenue presque céleste par le chant si doux du Révérend M. Dion accompagné des accords mélodieux de madame Beaulieu junior; Couronnée par la chaleurre et éloquent improvisation du Révérend M. Dion ayant pris pour texte ces paroles sacrées "Ite dies quam fecit Dominus, exultemus et letemur in cam." Oui, c'est bien le jour qui a fait le Seigneur, réjouissons nous, et travaillons d'allégresse: Le prédicateur ému à tellement son captiver son auditoire que suspendus à ses lèvres tous les cœurs se sont sentis remués, et des larmes sont tombées des yeux.....

Et après avoir parlé si dignement de la mission du prêtre, il s'est écrié: dans vingt ans nous viendrons encore dans ce lieu béni célébrer les noces d'or de mon ami, votre digne et vénéré Pasteur. Alors, et alors seulement, nous lui permettrons de chanter son "Nunc dimittis servum tuum Domine, in pace." Maintenant Seigneur, permettez à votre serviteur de se retirer en paix. Etait prévu sentis les Révérends M. Blais, M. Normandin, M. Bernier, M. Constantin, M. Morault. Ainsi finit cette belle fête, dont on conservera longtemps, bien longtemps le doux souvenir.

Adresse présentée par Messieurs les Maires Félix Gagnon et Félix Samson.

Vous voyez aujourd'hui rassemblés autour de vous, dans cette enceinte sacrée, le plus grand nombre de vos paroissiens. Tous comme représentants de famille, réunis dans une même pensée, remplis des mêmes sentiments, viennent à l'occasion du 25e anniversaire de votre arrivée dans cette paroisse, vous présenter ce tableau, gage de la sincère estime, du profond respect et du très grand attachement qu'ils ont pour votre personne.

Cette peinture que vous avez déjà reconue est pour nous un monument anticipé: la génération présente se glorifie d'en posséder en vous la réalité; la génération future viendra près d'elle recueillir des souvenirs, elle viendra puiser des enseignements précieux.

Le vieillard en contemplant la sérénité de de votre visage, l'expression douce et suave de votre regard, se rappeler la bonté inépouable de votre cœur, la mère y conduisant son petit enfant, lui racontera la tendresse que vous témoignez au jeune âge, et croira encore entendre tonner de vos lèvres ce bon conseil, cette parole d'encouragement qui, tant de fois maintenant vient la consoler, la ranimer.

Cependant ce portrait de votre ressemblance que nous avons accueilli avec enthousiasme, que nous sommes si fiers de posséder, ce tableau que nous aimons tant n'est pas complet, l'artiste y a mis deux couleurs que son pinceau, tout habile qu'il est, n'a pu reproduire. Ces deux couleurs aux nuances aussi riches aussi variées que l'Iris au firmament, ce sont vos œuvres d'abord, Vénéré Pasteur, et votre récompense ensuite. Mais ce que l'artiste ne peut retracer, ce que le pinceau ne peut exprimer, nos cœurs peuvent le sentir, notre mémoire le conserver à jamais. Vous en aurez une preuve irréfragable, si vous permettez, Vénéré Pasteur, de donner en ce moment une légère esquisse, de faire une énumération abrégée de la mission que vous avez remplie au milieu de nous, depuis que nous avons le bonheur de vous posséder. Nous ne regrettons qu'une chose, c'est notre impuissance à parler dignement de tout le bien que vous nous avez fait, et que vous nous faites encore chaque jour.

En faveur de qui, vénéré Pasteur, avez-vous consacré les années les plus longues et les plus fécondes de votre carrière sacerdotale? Tous, d'un commun accord, nous répondons que c'est pour chacun de nous, citoyens de Cacouna. Le rattachement de cette église très bien finie aujourd'hui n'est-il pas votre ouvrage? et si ce travail s'est effectué avec la seule aide de la souscription volontaire, n'est-ce pas grâce à la bonne entente que vous avez toujours si bien su inspirer à vos paroissiens?

Si aujourd'hui cette paroisse est dotée d'un beau couvent, n'est-ce pas à vous vous encore que nous en sommes redevables? Par la construction de cette maison, tout en donnant une forte impulsion à l'éducation vous avez frayé le chemin de la vie religieuse à plus de vingt jeunes personnes qui, du fond de leur cloître, ou dans l'exercice des œuvres de charité, bénissent le fondateur et le père de cet établissement, attirent par des vœux ardents la faveur du ciel sur sa tête, détournent par leurs supplications et leurs pénitences, les fléaux attirés sur nous par nos infidélités. Déjà aussi, plus de quatre-vingt institutrices formées dans cette maison, sont allées répandre dans nos villages, ou dans les paroisses environnantes, l'instruction et les semences de vertu qu'elles y ont puisées; d'autres enfin, destinées par la Providence à exercer le rôle important destiné à la femme chrétienne dans la société, font fructifier au sein de la famille, les connaissances utiles qu'elles ont acquises.

Ne devons-nous pas mentionner aussi à votre honneur, vénéré Pasteur, les améliorations faites aux bâtisses publiques, puis, le magnifique tableau du patron titulaire de cette paroisse, qui doit bientôt décorer les murs du sanctuaire? "Le juste, dit la sainte Ecriture, est semblable au soleil qui va de clarté en clarté, jusqu'à ce qu'il soit parvenu à sa plus haute élévation. Ces paroles semblent avoir été dites pour vous, vénéré Pasteur, tant elles vous sont bien appropriées.

En effet, plus vous approchez du point culminant vers lequel tendent, sans doute, toutes les aspirations de votre cœur, plus vous vous avancez vers la Patrie, plus aussi votre mérite grandit à nos yeux, plus la lumière de vos vertus brille un vif d'éclat. Dans les œuvres les plus modestes du zèle apostolique comme dans les grandes entreprises, dans la chaumière du pauvre ou sous le toit du riche, avec les petits et les grands, les savants et les ignorants, vous êtes toujours un habile conseiller, un guide sûr, un appui ferme; on trouve toujours en vous un cœur tendre et compatissant, Aussi pouvons nous dire que dans ce bercail dont vous êtes le Pasteur, nourris comme nous les sommes de la parole de Dieu, abreuvés des eaux vivifiantes de la grâce dont vous êtes en partie le Dispensateur, nous colons des jours de paix et de contentement. Nous pourrions justement nous écrier avec la reine de Saba, ravie de la sagesse de Salomon. "Heureux sont vos sujets! heureux ceux qui vous entourent, et qui ont le bonheur d'entendre chaque jour les paroles de votre bouche! Oh! laissez-nous donc vous dire en ce jour solennel, ce que tant de fois nous avons répété dans la conversation autour du foyer; laissez-nous vous dire que nous vous aimons, que tout notre désir est de vous conserver toujours! C'est aussi, le moment de vous offrir, d'une voix unanime, nos remerciements les plus sincères, joints aux sentiments de la plus vive gratitude. Nous protestant en même temps de notre inviolable dévouement, de notre parfaite docilité à votre égard. Puisque vous exercez si bien pour nous les fonctions d'un bon Père, nous voulons tous être à l'avenir vos fils soumis et respectueux. Afin que nous puissions garder notre promesse, et devenir de plus en plus dignes de vous, nous voici à vos genoux vénéré Père bénissez-nous!!!

RÉPONSE DU RÉVÉREND J. C. CLOUTIER.

Monsieur le Maire.

Votre adresse, si belle, si gracieuse, remplie de sentiments si tendres et si affectueux, me jette dans la confusion et assez dans l'embarras.

Je dois, d'abord, vous remercier beaucoup des mille bonnes choses que vous venez de m'exprimer, et spécialement de la magnifique et coûteuse peinture que vous m'offrez au nom de tous les paroissiens.

Si j'avais à me plaindre de quelque chose, en cette mémorable circonstance, ce serait que les sentiments exprimés, le noble cadeau, vont bien au delà de mon mérite et dépassent de beaucoup ce que j'ai fait pour vous.

Les édifices publics, sans votre bonne entente et votre parfaite union, qui vous font honneur, nous en serions jamais venus à d'aussi heureux résultats. Je suis à la veille de faire l'épreuve de cette belle qualité chez vous pour les séparations que nous sommes forcés de faire à l'église. Pour nous procurer des cloches et des tableaux etc., etc.

Vous citez le couvent, c'est bien mon œuvre, mais encore j'ai été puissamment aidé par une grande partie de la paroisse. M. Benj. Dionne et sa dame y ont mis deux cent louis. Mr. le Notaire Beaulieu et Mr. Abel Marquis ont fourni une bonne partie du terrain où est situé l'édifice.

Plusieurs autres se sont montrés généreux suivant leurs moyens. Laissez-moi vous dire que cette maison, qui a fait tant de bien, au cloître, à l'instruction et à la société, comme vous venez de le dire, a besoin d'être encouragée en lui fournissant des élèves; elle l'a été plus autrefois qu'à présent.

Je reviens au tableau. Vous dites que le peintre, tout habile qu'il soit, n'a pu y mettre deux couleurs, qui devraient y être. Je prends sa défense et vous dis qu'elles y sont. Ce morceau coûteux et si bien fait, n'est-ce pas votre généreuse gratitude, votre louable reconnaissance qui l'ont inspiré, qui vous ont poussé à en subir, si généralement les frais? N'est-ce pas l'amour, l'affection, l'attachement de dévouement des enfants pour leur vénéré Père. N'est-ce pas le doux souvenir du bien qu'il leur a fait, qui demeure fixé à jamais à ce tableau pour eux et pour leurs enfants?

Quel bonheur! quelle satisfaction pour vous et pour eux de revoir ce beau monument de vos nobles sentiments. Honneur donc à vous tous paroissiens de Cacouna, votre curé verra jusqu'à son dernier jour (qui se fera peu attendre à présent), en ce magnifique morceau une preuve que vous avez su apprécier, plus même qu'il le mérite, ce qu'il a fait pour vous.

Si la reine de Saba s'est écriée à la vue de la sagesse et des vertus de Salomon: "heureux les sujets d'un tel roi." Le roi aurait pu aussi lui dire qu'heureux sont les rois, les curés qui commandent à des sujets si dociles et si dévoués.

Soyez donc remerciés encore une fois de vos démarches si dignes d'admiration, en tout ce qui concerne cette belle fête de famille. Oh! oui que tous ceux qui se sont troublés d'une manière toute particulière pour rendre ce jour mémorable en recevant mes plus sincères remerciements et ma reconnaissance à jamais.

TÉMOIN OCULAIRE.

NOUVELLES D'EUROPE.

(Par le câble transatlantique.)

Hendaye, 29. Les Carlites ont de nouveau commencé le bombardement de San Sébastien.

Londres, 29. Une dépêche spéciale d'Alexandrie mande que les Abyssiniens ont surpris et massacré un corps de douze cents Egyptiens y compris dix-sept officiers.

Paris, 30 Nov. L'Assemblée, aujourd'hui à la finalemment adopté le bill électoral par un vote de 532 contre 87. Le bill a été amendé de manière à donner droit de représen-

tation aux colonies, excepté Cayenne et le Senegal.

Berlin, 30 Novembre.

La demande de l'accusateur public de l'Etat au dernier tribunal de mettre en jugement le Comte d'Arnim pour haute trahison a été accordée.

Opinions de Sir John A. Macdonald sur les principales questions politiques.

Ne pouvant donner tout le discours que Sir John A. Macdonald a prononcé au banquet de M. White, à Montréal, nous le publions par fragments sous les différents titres suivants:

1o Introduction.—2o Traité de Washington.—3o L'Intercoloniaux.—4o La politique conservatrice depuis 1854.—5o La concorde entre les deux races.—6o La Confédération.—7o Le chemin du pacifique.—8o Scandale Brown-Simpson.—9o Chasse aux places.—10o Legislation.—11o Administration.—12o Les nominations.—13o Les pensions.—14o Devoirs d'un ministre.—15o Une distinction.—16o Nos relations avec l'Angleterre.—17o L'Annexion.—18o L'indépendance.—L'avenir.

INTRODUCTION.

Messieurs.

Comme membre de la loyale opposition de Sa Majesté, je suis venu de Toronto pour prendre part à cette magnifique démonstration qui est faite à mon ami politique et personnel, M. White. J'ai compris que je lui devais, que je devais aux sacrifices qu'il a faits, à la position qu'il a prise et qu'il honore, de lui donner cette preuve d'estime et de respect, comme un des plus anciens membres du parti conservateur. (Applaud.) Mais ce n'est pas seulement un devoir que je remplis, c'est de plus un véritable plaisir pour moi d'avoir l'occasion de lui rendre ce témoignage. Je suis depuis longtemps la carrière politique de M. White. Je l'ai connu d'abord à Peterborough. Dans toute l'ardeur et tout l'enthousiasme de la jeunesse, il dirigeait alors un des meilleurs journaux de la province du Canada. Je ne l'ai pas perdu de vue depuis. Sa conduite à toujours été celle d'un vrai conservateur, non pas seulement au point de vue de parti, mais dans le sens le plus patriotique du mot. Je le retrouve aujourd'hui non moins sincère, non moins ardent qu'autrefois mais avec un esprit plus mûr, avec l'expérience qu'il a acquise par une longue pratique des affaires publiques, et devenu un des premiers journalistes du Canada, et recevant et méritant l'estime des vrais électeurs de Montréal-Ouest. Il est vrai qu'il a été défait et personnellement pour moi, mais aussi pour le parti dont on me considère actuellement comme le chef (applaudissements.) M. White peut se consoler en pensant que la perte n'est pas pour lui, mais pour le parti conservateur, pour la ville de Montréal, pour moi, qui avait espéré de le voir à mes côtés pour combattre avec moi, pour lutter avec moi (Applaudissements.) Mais, comme il l'a dit lui-même, ce n'est pas là une véritable défaite, c'est même une victoire; car il y a eu pour lui tout le vote honnête de Montréal-Ouest; et il reçoit aujourd'hui un haut témoignage d'estime de ceux qui représentent la richesse, l'intelligence, l'esprit d'entreprise et le commerce de Montréal. (Applaudissements.)

Comment l'heure est avancée, je pourrais, messieurs, me contenter de ces quelques remarques (cri de Non! non! continuez) et me borner à vous remercier pour l'honneur qui est fait en la personne de M. White à la loyale opposition de Sa Majesté. Seulement, comme je suis avocat, et que j'adore en cette qualité les précédents, je remarque qu'à un banquet du genre de celui-ci, qui a eu lieu à Montréal il y a quelques jours en l'honneur d'un homme estimable, M. Fréd. MacKenzie, son homonyme, le Premier Ministre de la Puissance, a pris occasion de ce fait pour entrer dans quelques considérations sur certaines questions politiques du jour. Avec votre permission, je m'appliquerai sur ce précédent, pour faire la même chose. (applaudissements prolongés.)

Messieurs, je me considère comme tenu de suivre l'exemple qui m'est donné par le Premier Ministre du Canada —par l'Honorable Alexandre MacKenzie — car nous devons avoir soin de parler de lui à l'avenir en le désignant toujours comme l'Honorable Alexandre MacKenzie. (Rires) Nous avons tous dernièrement reçu une leçon de politesse et de savoir-vivre que nous devons avoir à cœur de mettre en pratique. On nous a dit que nous ne devons pas l'appeler Sandie MacKenzie [rires], que nous ne devons plus parler de Archie MacKellar, ni de Georgie Brown; mais que nous devons dire, en parlant d'eux, l'Honorable Archibald MacKellar, l'Honorable George Brown, etc. Avant de lire le discours qui contenait cette leçon à notre adresse, messieurs, j'ignorais à quel point je suis personnellement insulté moi-même, j'ignorais que tout le monde en Canada, de l'Atlantique au Pacifique, m'insultait chaque jour depuis trente ans, en m'appelant John A. [rires et appl.] C'est pourquoi, messieurs, rappelez-vous bien qu'il s'appelle "l'Honorable Alexander MacKenzie, Premier Ministre du Canada député de Lambton, etc. [rires].

Après avoir aussi attiré votre attention sur l'opportunité et la nécessité de reformer notre langage et nos manières sous ce rapport, je me permettrai de remarquer qu'il est très étrange que l'homme qui nous a donné cette leçon ait lui-même oublié dans son discours qu'il est Premier Ministre. Il semble qu'il a été si longtemps dans l'opposition qu'il croit y être encore. Nous étions accoutumés à l'entendre dire que le devoir d'une opposition est d'attaquer le ministère et de s'objecter à ses mesures au besoin, qu'autrement, l'opposition est inutile. Et cependant, dans son discours oubliant qu'il est ministre, oubliant

qu'il devait rendre compte de son administration, oubliant qu'il était de son devoir d'expliquer sa politique...

M. MacKenzie a dit que nous n'avions pas le droit de nous prononcer sur la capacité du gouvernement actuel...

M. MacKenzie, au lieu de répondre aux attaques de l'opposition, au lieu de justifier la conduite du ministère...

Mais nous sommes dehors (oui) maintenant nous subissons les conséquences de toutes les erreurs que nous avons pu commettre...

L'orateur fait ensuite une appréciation humoristique de M. MacKenzie, comme orateur, et de sa manière de discuter avec ses adversaires...

Elle ne représente qu'une partie de sa perte, car la suspension prolongée de son industrie, la perte de ses clients habituels, constituent un dommage que l'indemnité tardive ne recouvre point.

Lorsque vous visitez ou que vous quittez la cité de New-York, appréciez-vous l'air pur et les dépenses que nécessite le transport de votre bagage...

FAITS DIVERS. FEU.—Hier matin, vers une heure, le feu s'est déclaré chez M. Algar, tailleur, en haut de la côte du Palais.

MILICIENS.—D'après le rapport du ministre de la milice, il est démontré que 23,000 miliciens ont servi pendant la guerre de 1812.

CLIMAT.—En fait de température, nous n'avons rien à envier à la Sibérie, nous étions gratifiés hier, d'un froid de vingt degrés. Quel beau climat!

COMMENCEMENT D'INCENDIE.—Un commencement d'incendie s'est déclaré vers 9 heures et demie hier soir, dans le troisième étage du magasin de M. Reid, rue St. Paul.

MORT SUBITE.—M. le coroner Belleau a tenu avant-hier à Beauport une enquête sur le corps d'un jeune homme du nom de Georges Binet, âgé de 16 ans, mort subitement dimanche soir, à sept heures.

PERTE.—On rapporte que la goélette Adeline Campbell chargée de Charbon, a fait naufrage à la Baie de Miramichi et que tous les hommes de l'équipage ont péri.

MUSIQUE.—Nous accusons réception d'un morceau de musique intitulé: Les cloches de l'Amitié. Nos remerciements à M. A. Lavigne pour l'envoi.

TRISTE ACCIDENT.—Un jeune garçon du nom d'Edouard St. Germain, âgé de 16 ans, a été tué instantanément, samedi, pendant qu'il glissait avec d'autres petits garçons, à la côte St. Antoine, Montréal.

L'infirmité n'ayant pas eu le temps de s'éclaircir à bas de son traîneau qui s'en alla se frapper contre un autre, il s'y défonça la cervelle.

CHASSE.—L'hon. M. J. McKay, revenait ces jours derniers d'une excursion de classe avec 700 canards, 500 poules de prairie, 75 oies sauvages et 100 lapins.

—Les Mormons sont au nombre de 100,000 dans l'Utah. Salt Lake City en contient 30,000 pour sa part.

UN NAUFRAGE DRAMATIQUE.—Le navire français Aimable Prudente vient de péri sur les côtes de Cardiff. Il avait, le samedi 17 octobre, quitté cette ville se dirigeant sur Nantes.

L'équipage, composé de six hommes, réussit, après des efforts inouïs, à mettre le canot de sauvages à l'eau, mais une rafale effroyable les sépara brusquement du navire et fit chavirer le canot.

Un paquet de mer avait tué trois des marins et roulait impitoyablement le mousse, qui s'était accroché à une épave.

Les trois survivants, le capitaine Baron, le matelot Culbeduc et le mousse, réussirent à pénétrer dans le canot.

La nuit—nuit horrible!—arriva. L'obscurité ne leur permit plus de distinguer le navire, et ils furent emportés par le courant avec une rapidité vertigineuse.

Le pauvre petit mousse avait reçu des blessures terribles: un coup de mer lui avait brisé une jambe et enfoncé la poitrine. Il se mit à râler vers minuit. Son agonie fut épouvantable.

Enfin, à deux heures, il rendit le dernier soupir. Une vague passant sur le canot emporta son cadavre dans un suaire d'écume.

—La Stadacona, Compagnie d'assurance contre l'incendie, dont les bureaux sont Québec No 20 rue St Pierre, a compris que du règlement prompt et équitable des sinistres, dépendait le succès de l'assurance.

En effet, que représente entre les mains de l'assuré la somme compensant sa perte, s'il lui a fallu attendre pendant des mois, cette prétendue compensation dont la valeur réelle diminue dans la proportion du délai écoulé entre le sinistre et la réparation?

Elle ne représente qu'une partie de sa perte, car la suspension prolongée de son industrie, la perte de ses clients habituels, constituent un dommage que l'indemnité tardive ne recouvre point.

AVIS IMPORTANT AUX VOYAGERS. Lorsque vous visitez ou que vous quittez la cité de New-York, appréciez-vous l'air pur et les dépenses que nécessite le transport de votre bagage...

COMME JE L'AI DÉJÀ DIT, M. MacKenzie dans ses discours, a essayé de déplacer la question, en parlant de notre incapacité. Il a particulièrement mis en contraste sa conduite et la mienne, et a demandé quel droit j'avais de parler de l'incapacité de qui ce soit après avoir fait une maladresse comme lui.

ANNUCES NOUVELLES. A. Lavigne, éditeur de musique. Musique! Musique!—R. Morgan. A vendre.—Dame Vve. Jean Roy. Traverse de Québec à Lévis.—A. Gaboury. Foutres pour Tapis.—J. & W. Reid. Explication du catéchisme. Chemin de fer Lévis et Kennebec.—Laroche et Scott.

Traverse du Grand-Tronc.—A. Gaboury. Marbrerie de St. Roch.—J. A. Bélanger. Nouveautés.—Fyfe & Garneau. Bazar annuel.—Josephine H. Hardy.

DEBARRAS.—Cocca de Epps, Agréable et reconfortant.—Par une connaissance approfondie des lois naturelles qui régissent les opérations de la digestion et de la nutrition et par une sage application de magnifiques propriétés du

Cocca bien choisi, M. Epps a pourvu nos tabls à déjeuner d'un breuvage délicatement savoureux qui peut nous épargner plusieurs comptes de médecins. C'est par le prudent usage, de tels régimes de nourriture, qu'on peut graduellement rétablir une constitution malade au point de la mettre en état de résister à toutes sortes de maladies.

Bulletin Commercial. MARCHÉS DE QUÉBEC.

Table with columns for Farine et Grains, listing various types of flour and grain prices.

Table with columns for Huile et Poissons, listing prices for oil and fish.

Table with columns for Bœufs, Lards, Jambons, Etc., listing prices for meat and other goods.

Table with columns for Provisions, Etc., listing prices for various foodstuffs.

DECÈS. Au faubourg St. Jean, le 29 du courant, après une longue maladie soufferte avec une résignation vraiment chrétienne, Dame Émilie Gaboury, épouse de Sieur Jacques Robitaille, marchand picier, à l'âge de 40 ans.

A. LAVIGNE, Editeur de Musique, Importateur de Pianos et d'Harmoniums. Includes an illustration of a piano.

DES CÉLÈBRES MANUFACTURES DE: PLEYEL (Paris), KNABE, MARSHALL & WENDELL, BERDEN, (Bruxelles.) 11, RUE ST. JEAN.

A Vendre. A St. Albans, sur le rang de l'église, située à 20 arpents de cette dernière une magnifique terre de 60 arpents de longueur sur trois de largeur...

A PRETER. \$24,000.00. Sur propriétés de ville ou de la Campagne. S'adresser à LOUIS LESSARD, Sec. Trés.

Musique! Musique! Musique à Bon Marche pour le Million.

Le soussigné ayant acheté du syndicat officiel le Stock entier du célèbre EMPORIUM DE MUSIQUE H. A. C. FUCHS & CIE., RUE ST. JEAN,

Se propose de le vendre à un bon marché extraordinaire au comptant. Les professeurs, les Propriétaires de Séminaires, Couvents, etc., trouveront un grand avantage en venant examiner ce stock, qui est presque nouveau, ayant été choisi personnellement par l'ex propriétaire depuis le court espace des dix-huit mois derniers.

BIBLIOTHEQUE MUSICALE DE PRET!! Souscription annuelle \$5 payable d'avance. Pour plus amples détails, s'adresser au Magasin R. MORGAN, 16, rue de la Fabrique, Québec, 29 Novembre 1875.

Moulin à Coudre. CERTIFICATS: A. M. L. N. ALLAIRE & Cie., Québec, 23 Février 1875.

Après avoir essayé plusieurs machines à coudre, et aucune d'elles ne me donnant satisfaction, j'ai donc recouru à un de vos moulins à coudre de famille "APPLETON", lequel j'ai le plaisir de vous informer qu'il est de beaucoup supérieur à tout autre moulin dont j'ai fait l'essai et de plus je le recommande à mes amis comme étant une des meilleures Machines à coudre qui puisse être en usage dans une famille.

Je réponds à ce que vous demandez du Moulin à Coudre "APPLETON", achetez de vous depuis un an. Il fonctionne journellement à notre grande satisfaction. Je le recommande grandement sous tous les rapports comme étant le meilleur et plus convenable qui peut s'introduire dans les familles.

NOUVEAUTÉES A Bon Marche. L'ANCIENNE MANUFACTURE DE LA CROIX-ROUSSE, 19 Mars 1875.—12m-c. Québec, 19 Novembre 1875.

LES CHEMISES et les CALEÇONS, CHAUSSETTES et BAS DE LAINE. PARDESSUS NOIRS. COUVERTURES. FLANELLES. JUPONS PIQUÉS.

FYFE & GARNEAU 21, RUE LA FABRIQUE, Québec, 24 Novembre 1875.

EXPLICATION DU CATECHISME De la première Enfance. L'usage des Instituteurs, des Instituteuses et A des mères de famille, et pouvant servir aux élèves des grands séminaires, par l'abbé L. KINET.

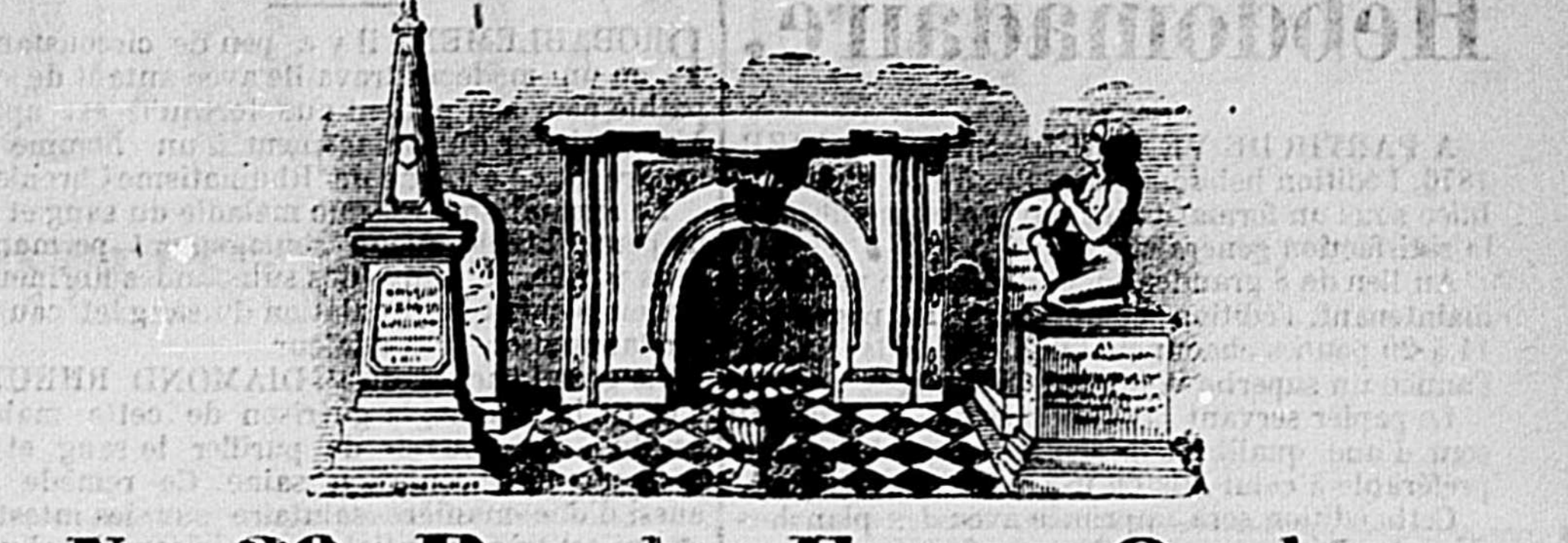
A vendre. UN emplacement dans le faubourg de St. Raphaël, comté de Bellechasse, d'un demi arpent de front sur un arpent de profondeur, avec une maison de 32 pieds de longueur sur 25 p. de largeur, avec un aile derrière, hangar à bois, le tout en bon ordre et bien fini.

Feutres pour Tapis: LES SOUSSIGNÉS manufacturent maintenant un article supérieur pour tous les TAPIS DE LAINE et sous les Prolats, ou planchers froids au humides.

AUX CULTIVATEURS!!! Chance Exceptionnelle! MME Vve. Thos. Marchildon offre en vente sa magnifique ferme sise et située sur le fleuve St. Laurent dans le haut de la paroisse de Batiscan, dont la contenance est de 2 arpents et un tiers de largeur sur environ 40 arpents de profondeur avec une maison grange et étable des plus construites.

CIMENT DE PORTLAND. 100 BARILS. A vendre par J. & W. REID, 40, rue St. Paul, Québec, 11 Octobre 1875.

MARBRERIE DE SAINT-ROCH.



No. 20, Rue des Fosses, Québec.

J. A. BÉLANGER est prêt à recevoir toute espèce d'ordre qu'on voudra bien lui confier, soit pour MONUMENTS ÉPIGRAPHES EN MARBRE OU EN PIERRE: AUSSI MANTEAUX DE CHÈMINÉES, Etc.

BAZAR ANNUEL DE LA SOCIÉTÉ CHARITABLE DES DAMES CATHOLIQUES DE QUÉBEC, sous le patronage de MADAME CARON.

Le public est respectueusement informé que le Bazar Annuel de la Société Charitable des Dames Catholiques de Québec s'ouvrira le LUNDI le 23 DÉCEMBRE prochain, à dix heures P. M. dans la grande salle de l'Hôtel Clarendon, rue Ste. Anne et se continuera 1-3 jours suivants.

Table with columns for LAISSERA QUÉBEC and LAISSERA LÉVIS, listing various items and their prices.

BIJOUTERIES ET ARGENTERIES PREMIERE CLASSE.

LES SOUSSIGNÉS viennent de recevoir le plus bel assortiment d'Argenteries premier choix, de la célèbre manufacture THE MERIDEN SILVER PLATE CO.

J. et W. REID, 10, Rue St. Paul, Québec. MANUFACTURIERS DE PAPIER-FEUTRE pour le rembrissage des maisons et pour mettre sous les tapis.

TRAVERSE DU GRAND-TRONC. JUSQU'À nouvel avis le vapeur "ARTIC", capt. Lamontagne, fera la traversée comme suit:

Table with columns for LAISSERA QUÉBEC and LAISSERA POINTE LÉVIS, listing train schedules.

TRAVERSE DU GRAND-TRONC. LAISSERA QUÉBEC. LAISSERA POINTE LÉVIS. 7.00.—Train de la malle pour Riv.-du-Loup. 9.00.—Train mixte pour Richmond.

Chemin de fer LEVIS ET KENNEBEC. TABLEAU ITINÉRAIRE. TRAIN DE PASSAGERS ET DE FRET.

LAISSERA la rue St. Henri, Lévis, tous les jours (les dimanches exceptés), à 4.00 P. M., et arrêtera aux stations de la voie, arrivant à la Jonction Scott à 6.30 P. M.

Acte concernant la Faillite de 1869. Dans l'affaire de A. J. HUOT, Failli. UNE feuille finale de dividende a été préparée, ouverte aux objections jusqu'au 29ème jour de NOVEMBRE courant, après quoi le dividende sera payé.

BAZAR. UN grand Bazar, pour venir en aide à la construction du Collège Commercial de Lévis, sera tenu au mois de juin prochain, dans une des salles du Collège, sous le Patronage des Dames de Lévis.

NOUVEAUX ARRIVAGES. A LA LIBRAIRIE DE I. P. DERY, No. 47, Rue St. Pierre, Basse-Ville.

TOUJOURS EN MAINS. un assortiment complet de LIVRES DE PRIÈRES, LIVRES D'ÉCRITURES EN FRANÇAIS et en Anglais, PAPIERS et ENVELOPPES de toutes sortes. Une grande variété de LIVRES DE COMPTES, Registres de toutes grandeurs, et faits à ordre, FOURNITURES de BUREAUX et d'ÉCOLES en grande quantité, des genres les plus nouveaux.

I. P. DERY, 47 rue St. Pierre, Basse-Ville. Québec, 3 Novembre 1875.—c 629

